

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'OMC DANS LE DOMAINE SPS
EN 2011: INFORMATIONS GÉNÉRALES, PROCESSUS DE
SÉLECTION ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

Note du Secrétariat¹

Révision

1. Le Secrétariat de l'OMC prévoit d'organiser en 2011 plusieurs activités d'assistance technique consacrées à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). Ces activités comprennent: des cours d'apprentissage en ligne, des séminaires nationaux, un atelier thématique à Genève, des ateliers régionaux et un cours avancé.² Elles portent principalement sur les dispositions de l'Accord SPS, les questions de mise en œuvre et les dernières discussions qui ont lieu au Comité SPS.³ L'objectif global des activités d'assistance technique SPS est d'améliorer les connaissances et les compétences des fonctionnaires gouvernementaux appartenant aux pays en développement Membres de l'OMC et observateurs, afin qu'ils puissent mieux comprendre et mettre en œuvre l'Accord SPS, tirer parti de ses dispositions et renforcer leur capacité de prendre part aux travaux du Comité SPS (pour de plus amples renseignements sur les activités d'assistance technique dans le cadre de l'Accord SPS, veuillez consulter le site Web de l'OMC à l'adresse suivante: <http://www.wto.org/sps/at>).

2. Le présent document donne des informations détaillées sur chacune des activités d'assistance technique de l'OMC prévues pour 2011 dans le domaine SPS, avec des renseignements sur les dates, les lieux, les critères d'admission et de sélection des participants, les instructions concernant la présentation des candidatures, les délais et les conditions préalables le cas échéant.

3. Le présent document est organisé selon les différents types d'activités d'assistance technique menées par l'OMC dans le domaine SPS:

- cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS
- séminaires SPS nationaux
- atelier thématique sur l'Accord SPS

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

² Outre ces activités d'assistance technique spécifiques dans le domaine SPS, l'OMC dispense des cours de formation pendant lesquels l'Accord SPS est examiné, comme les cours d'introduction à l'OMC destinés aux pays les moins avancés (PMA), les cours régionaux de politique commerciale et les cours avancés de politique commerciale.

³ Trois réunions du Comité SPS sont prévues en 2011: les 30 et 31 mars, les 29 et 30 juin, et les 19 et 20 octobre. Des réunions informelles du Comité et d'autres ateliers relatifs aux mesures SPS seront éventuellement organisés durant les semaines où le Comité se réunit. Ces dates sont indiquées sous réserve.

- ateliers régionaux sur l'Accord SPS
- cours SPS avancé et session de suivi

4. Un tableau chronologique indiquant les dates et les étapes du processus de candidature pour toutes les activités d'assistance technique dans le domaine SPS en 2011 figure à l'Annexe I.

5. La structure, le contenu, le public visé, les conditions préalables, les exercices et le matériel de ces activités spécifiques seront conformes à la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC.⁴ Par conséquent, chacune des activités est affectée d'un échelon allant du "Niveau 1" (le moins avancé, cours d'introduction) au "Niveau 3" (le plus avancé, formation approfondie). Ce classement aidera, entre autres choses, les candidats à connaître le niveau prévu de l'activité avant de présenter leur demande et permettra au Secrétariat de déterminer plus facilement si le profil et l'expérience d'un candidat correspondent au niveau de l'activité lorsqu'il sélectionnera les candidatures. Au bout du compte, il aidera à faire en sorte que les participants à une activité particulière soient en mesure de suivre les discussions et d'y contribuer de la manière la plus efficace et qu'ils aient un niveau harmonisé de compréhension de l'Accord SPS. On trouvera à l'Annexe II des renseignements complémentaires sur la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC, ainsi qu'un tableau indiquant le niveau des activités d'assistance technique dans le domaine SPS.

I. COURS D'APPRENTISSAGE EN LIGNE SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1 3

6. L'OMC dispense des cours en ligne sur Internet au sujet de l'Accord SPS, afin de permettre aux fonctionnaires gouvernementaux du monde entier d'apprendre, grâce à un outil interactif, quels sont les dispositions de base et les principes de l'Accord SPS, les travaux du Comité SPS et les différends dans le domaine SPS portés devant le mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Durant tout le cours, les participants bénéficient d'un tutorat personnel de la part d'un fonctionnaire du Secrétariat de l'OMC, qui est chargé d'apporter des éclaircissements et de répondre à toutes les questions dans le domaine SPS. Bien qu'une introduction à l'Accord SPS figure dans le cours d'apprentissage en ligne "Introduction à l'OMC", ce cours sur l'Accord SPS est le principal cours d'introduction consacré spécifiquement à l'Accord.

7. Le cours existe dans les trois langues officielles de l'OMC (anglais, espagnol et français) et il est divisé en neuf modules qui doivent être achevés dans un délai de trois mois. À la fin de chaque module, il est demandé aux participants de passer un bref test en ligne. Ces tests doivent être effectués pour que le cours puisse être achevé avec succès.

8. Il est obligatoire d'avoir achevé le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS pour pouvoir participer à plusieurs autres activités d'assistance technique dans le domaine SPS telles que les ateliers régionaux et le cours avancé. Toutefois, le fait d'avoir achevé ce cours **ne garantit pas** au candidat qu'il sera sélectionné pour d'autres activités de formation dans le domaine SPS. Les fonctionnaires gouvernementaux qui ont déjà suivi le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS, dans l'une quelconque des langues disponibles, ne sont *pas* tenus de le recommencer.

⁴ L'objectif principal de la stratégie d'apprentissage progressif est de relever les niveaux de formation et de rendre les participants autonomes, afin de renforcer et de maintenir la capacité humaine et institutionnelle durable des pays bénéficiaires à participer de la manière la plus efficace possible au système commercial multilatéral fondé sur des règles.

9. L'OMC proposera des cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS tout au long de l'année.
10. Bien que le matériel d'apprentissage en ligne de l'OMC soit librement accessible sur le site Web de la formation en ligne de l'Organisation, les participants doivent s'inscrire et remplir un formulaire de nomination pour suivre un cours contrôlé par un formateur, accéder aux examens de fin de module et obtenir un certificat de l'OMC.
11. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs qui souhaitent s'inscrire au cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS doivent aller sur le site Web de la formation en ligne de l'OMC (<http://etraining.wto.org/>), où ils trouveront deux formulaires à remplir et à présenter:
- un formulaire disponible à l'adresse <http://etraining.wto.org/> sous "Cours en ligne", qui doit être rempli en ligne et qui générera un numéro d'inscription à utiliser pour le "formulaire de nomination";
 - le formulaire de nomination: la participation de chaque candidat doit être confirmée par les autorités gouvernementales responsables. Le formulaire de nomination est également disponible à l'adresse <http://etraining.wto.org/> sous " Cours en ligne". Une fois rempli, il doit être envoyé soit par courrier électronique (document numérisé) à l'adresse elarning.registration@wto.org, soit par fax au +41 22 739 5191.
12. Des précisions et des instructions sur la procédure d'inscription au cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS sont données sur le site Web <http://etraining.wto.org/>.

II. SÉMINAIRES SPS NATIONAUX

Niveau de cette activité: 1 3

13. Les pays en développement Membres de l'OMC et observateurs peuvent demander des séminaires nationaux afin de répondre à des besoins spécifiques de formation concernant l'Accord SPS et sa mise en œuvre. Le programme de ces séminaires est élaboré par le pays bénéficiaire en consultation avec le Secrétariat de l'OMC. Il est possible de traiter l'Accord SPS et l'Accord OTC au cours d'un même séminaire.
14. Pour demander un séminaire national sur l'Accord SPS, les Membres et observateurs doivent présenter une demande officielle conformément au formulaire de demande nationale d'ATLC (JOB(09)/55), qui figure également dans le Plan biennal d'assistance technique et de formation 2010-2011 (WT/COMTD/W/170/Rev.1) et dans la pièce jointe II.
15. La demande doit être présentée par l'intermédiaire du point de contact du Membre ou de l'observateur auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) et être adressée, avec une lettre d'accompagnement, au Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) de l'OMC par fax au +41 22 739 57 64.
16. En raison du nombre croissant de demandes de séminaires SPS nationaux reçues au cours des dernières années, le Secrétariat invite les Membres et observateurs à présenter leur demande dès que

possible, de préférence avant avril, pour permettre une coordination et une préparation appropriées de ces activités.⁵

III. ATELIER THÉMATIQUE SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1 3

17. Le Secrétariat organisera un atelier spécial sur la coordination en matière SPS aux niveaux national et régional, à Genève (Suisse) le lundi 17 octobre 2011. Les réunions informelles et ordinaires du Comité SPS se tiendront du 18 au 20 octobre 2011.

18. L'atelier a pour objectif de réunir des fonctionnaires chargés de la participation aux travaux et de la mise en œuvre de l'Accord SPS, et des représentants de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius (Codex), de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), pour une discussion approfondie, au niveau technique, sur les meilleures pratiques de coordination aux niveaux national et régional:

- les délégués au Comité SPS auront la possibilité de discuter de la manière d'améliorer la coordination, aux niveaux national et régional, de leur participation aux travaux du Codex, de la CIPV, de l'OIE, du Comité SPS et de l'OMC, d'une manière plus générale;
- les représentants du Codex, de la CIPV et de l'OIE seront invités à faire part de leur expérience en matière de cohérence des positions nationales et régionales dans les organismes à activité normative et au Comité SPS;
- le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) présentera les résultats de deux études: i) Stratégies et cadres SPS régionaux en Afrique ("http://www.standardsfacility.org/Files/Publications/STDF_Regional_SPS_Strategies_in_Africa.pdf"); et ii) Étude exploratoire sur les mécanismes de coordination en matière SPS au niveau national en Afrique (travail en cours).

19. L'atelier est également ouvert à tous les délégués des Membres de l'OMC et des observateurs qui assisteront à la réunion du Comité SPS d'octobre 2011.

20. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une cinquantaine de fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement Membres et observateurs. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer à partir des candidatures envoyées par les fonctionnaires en poste dans les capitales qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS. Préférence sera donnée aux candidatures émanant des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement Membres et observateurs qui n'ont pas bénéficié récemment d'un parrainage pour participer à un atelier thématique sur l'Accord SPS. **Un seul** participant de chaque pays sera sélectionné.

21. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs qui remplissent les critères susmentionnés et qui souhaitent participer à l'atelier thématique doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I, conformément aux instructions données dans l'Annexe III. Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir du lien suivant: http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc.

⁵ Même si tous les efforts sont faits pour répondre aux demandes des Membres et observateurs, le Secrétariat ne peut garantir qu'il disposera des ressources nécessaires pour organiser tous les séminaires nationaux demandés au cours de l'année indiquée.

22. Le Secrétariat de l'OMC fournira aux participants retenus un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant) et leur versera, le premier jour de l'atelier, une indemnité journalière de subsistance pour la durée de l'atelier et des réunions du Comité SPS (du 17 au 21 octobre 2011) et une indemnité pour leurs faux frais au départ et à l'arrivée. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant le cours.

IV. ATELIERS RÉGIONAUX SUR L'ACCORD SPS

Niveau de cette activité: 1 3

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

23. Le Secrétariat de l'OMC organise des ateliers régionaux sur l'Accord SPS, afin de permettre aux participants de connaître entièrement l'Accord, sa mise en œuvre et ses incidences possibles au niveau régional et national. Ces ateliers sont généralement financés par le Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD).

24. Les ateliers régionaux offrent aussi aux fonctionnaires gouvernementaux de différents pays en développement qui travaillent dans le domaine SPS l'occasion d'établir des contacts avec leurs homologues des autres pays en développement de la région, facilitant ainsi les échanges d'informations et le partage des meilleures pratiques concernant la mise en œuvre de l'Accord SPS.

25. Des représentants du Codex, de la CIPV et de l'OIE participent activement à ces ateliers régionaux en tant qu'experts, apportant leurs connaissances et leur expérience dans leurs domaines de compétence. L'OMC peut également inviter les organisations régionales compétentes, les institutions et organisations internationales et régionales de développement et d'autres organisations assistance technique ainsi que des donateurs bilatéraux qui interviennent dans le domaine SPS à informer les participants de leurs dernières activités.

B. PROCESSUS DE SÉLECTION

26. Le Secrétariat de l'OMC procédera à une sélection afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles en s'assurant que seuls les candidats ayant les qualifications et les aptitudes requises participent aux ateliers régionaux. Il examinera les candidatures présentées par tous les Membres et observateurs admissibles, sous réserve qu'elles aient été reçues dans les délais prescrits et que le candidat remplisse les conditions préalables. Il veillera à ménager un équilibre général en ce qui concerne les spécialisations et les pays d'origine des participants.

27. Ces ateliers s'adressent aux fonctionnaires gouvernementaux:

- a) qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS, c'est-à-dire au sein de l'autorité responsable des notifications ou du point information SPS, du point de contact pour le Codex, la CIPV ou l'OIE, ou d'un ministère compétent chargé de coordonner les questions SPS et le commerce international; et
- b) qui peuvent justifier d'un niveau intermédiaire de compréhension des principes et de la structure de l'OMC, ainsi que des principes et dispositions de l'Accord SPS.

28. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et observateurs qui souhaitent participer aux ateliers régionaux doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I, conformément aux instructions données dans l'Annexe IV. Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir du lien suivant: http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc.

29. Le Secrétariat fera savoir aux points de contact des Membres et des observateurs auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.

30. L'OMC fournira aux participants sélectionnés un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant), l'hébergement en pension complète à l'hôtel où l'activité sera organisée (chambre, petit-déjeuner, déjeuner, dîner et transfert aéroport-hôtel-aéroport). L'OMC versera en outre aux participants confirmés un forfait de 100 francs suisses pour leurs faux frais. Cette somme sera versée dans les deux semaines suivant la fin de l'activité, via Western Union ou par transfert bancaire, une fois que le participant sera rentré dans son pays. De plus, lorsque des escales sont mentionnées sur le billet d'avion fourni par l'OMC, le participant recevra la somme de 300 francs suisses par escale. Cette somme ne sera versée que dans les deux semaines suivant la fin de l'activité, via Western Union ou par transfert bancaire et une fois que le participant sera rentré dans son pays. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant chaque activité.

C. CONDITIONS DE PARTICIPATION

31. Tous les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Voir la section I concernant l'inscription au cours d'apprentissage en ligne. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.

D. ATELIERS RÉGIONAUX SUR L'ACCORD SPS EN 2011

32. Conformément au Plan biennal d'assistance technique et de formation 2010-2011 (WT/COMTD/W/170), quatre ateliers régionaux sur l'Accord SPS seront organisés en 2011:

- un atelier régional pour les Caraïbes;
- un atelier régional pour l'Afrique anglophone;
- un atelier régional pour l'Afrique francophone;
- un atelier régional pour les pays arabes et du Moyen-Orient.

33. Des renseignements et des instructions spécifiques pour chacune de ces quatre activités figurent dans l'Annexe IV.

V. COURS SPS AVANCÉ ET SESSION DE SUIVI

Niveau de cette activité: 1 3

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

34. Le cours SPS avancé de 2011 aura lieu du 10 au 28 octobre 2011 à Genève (Suisse). En raison du très grand nombre de candidatures de toutes régions présentées pour le cours SPS avancé en 2010, le cours sera de nouveau dispensé en **anglais**. Il s'agit d'une activité de formation approfondie et pratique destinée à encourager l'engagement actif des participants sur les questions SPS, allant de l'examen des problèmes nationaux de mise en œuvre à l'identification des difficultés d'accès aux marchés liées aux mesures SPS, en passant par l'élaboration de stratégies pour surmonter ces difficultés.

35. Le cours comprend plusieurs séances et exercices pratiques portant sur la mise en œuvre de l'Accord SPS. Les séances de la première semaine sont destinées à approfondir la compréhension de l'Accord. La deuxième semaine, les participants assisteront aux réunions du Comité SPS, afin d'apprendre comment le Comité travaille concrètement, de manière à se familiariser avec ses règles et procédures et à participer aux discussions qui y ont lieu. La troisième semaine, les participants compareront leur expérience et en apprendront davantage sur la manière d'améliorer la mise en œuvre de certaines dispositions de l'Accord SPS, y compris l'application de notions et de principes tels que l'analyse des risques, l'harmonisation, l'équivalence, la régionalisation et la transparence. Le règlement des différends, l'assistance technique et la coopération ainsi que le traitement spécial et différencié seront également abordés. Plusieurs experts extérieurs, appartenant notamment au Codex, à la CIPV et à l'OIE, participeront à certaines parties du cours.

36. Il sera demandé à chaque participant d'élaborer un plan d'action avec l'aide des formateurs. Ce plan devrait porter sur au moins une ou deux des difficultés de mise en œuvre et/ou d'accès aux marchés rencontrées dans leur pays. La mise en œuvre de ces plans d'action fera l'objet d'un suivi grâce à l'établissement de rapports périodiques après le cours.

37. Une session de suivi sera organisée en juin 2012, au cours de laquelle les participants au cours avancé rendront compte de la mise en œuvre de leur plan d'action.

B. PROCESSUS DE SÉLECTION

38. Le Secrétariat sélectionnera au maximum 25 participants pour le cours avancé. Ce cours s'adresse à des fonctionnaires gouvernementaux, notamment ceux:

- a) qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS, par exemple des spécialistes de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé animale et de la protection des végétaux, ou des fonctionnaires d'un ministère compétent chargé de coordonner les questions SPS et le commerce international;
- b) qui peuvent justifier d'un niveau avancé de compréhension des dispositions et de la structure de l'OMC, ainsi que des principes et dispositions de l'Accord SPS; et
- c) qui ont une maîtrise orale et écrite de l'anglais.

39. Les fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et observateurs qui souhaitent participer au cours avancé doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I, conformément aux instructions données dans l'Annexe V. Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir du lien suivant: http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc.

40. Le Secrétariat fera savoir aux Membres et aux observateurs auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.

41. Il fournira aux participants sélectionnés un billet d'avion aller-retour en classe économique (tarif excursion, le cas échéant) et leur versera, au cours de l'activité, une indemnité journalière de subsistance pour la durée de l'atelier uniquement et une indemnité pour leurs faux frais au départ et à l'arrivée, selon le barème applicable à l'OMC. Les autres arrangements administratifs seront communiqués directement aux participants avant le cours.

C. CONDITIONS DE PARTICIPATION

42. La participation au cours avancé est soumise à deux conditions:

- a) Tous les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Voir la section I concernant l'inscription au cours d'apprentissage en ligne. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.
- b) Avant le début du cours, les participants sélectionnés recevront un questionnaire destiné à évaluer le niveau de mise en œuvre de l'Accord SPS dans leur pays. Il est obligatoire de répondre à ce questionnaire pour participer au cours.

ANNEXE I

Activités d'assistance technique dans le domaine SPS en 2011 – Tableau chronologique

Activité	Conditions requises	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
		<i>Cours disponibles tout au long de l'année °</i>												
Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS (en anglais, français et espagnol)	Réservé aux fonctionnaires gouvernementaux des Membres de l'OMC et des observateurs	→												
Atelier régional sur l'Accord SPS pour les Caraïbes	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 10 juin.</i>				→		Résultat de la sélection	Atelier semaine du 25/07					
Cours SPS avancé 2011	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS* Réponse à un questionnaire avant le cours	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 8 juillet.</i>						→		Résultat de la sélection	Réponse au questionnaire	Cours du 10 au 28/10		
Atelier sur la coordination nationale et régionale	Réservé aux fonctionnaires gouvernementaux exerçant des responsabilités directes dans le domaine SPS	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 8 juillet.</i>						→		Résultat de la sélection		Atelier du 17 au 21/10		
Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Afrique francophone	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 8 juillet.</i>						→		Résultat de la sélection			Atelier semaine du 7/11	

Activité	Conditions requises								Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet					
Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Afrique anglophone	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 8 juillet.</i>							Résultat de la sélection			Atelier semaine du 21/11	
Atelier régional sur l'Accord SPS pour les pays arabes et du Moyen-Orient	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS*	<i>Candidatures acceptées jusqu'au 8 juillet.</i>							Résultat de la sélection			Atelier semaine du 28/11	

^oBien qu'ils soient disponibles tout au long de l'année, les cours d'apprentissage en ligne doivent être achevés dans les trois mois suivant le début du cours.

* Tous les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Des renseignements complémentaires sont donnés dans la section I du présent document.

ANNEXE II

Stratégie d'apprentissage progressif

Activités d'assistance technique dans le domaine SPS

1. Afin d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des activités de l'OMC en matière de renforcement des capacités, l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) a élaboré une stratégie progressive destinée à relever les niveaux de formation et à rendre les participants autonomes, en vue de renforcer et de maintenir la capacité humaine et institutionnelle durable des pays bénéficiaires à participer de la manière la plus efficace possible au système commercial multilatéral fondé sur des règles.
2. À cet égard, deux grandes catégories de participants ont été identifiées:
 - a) les "**généralistes**": ce sont des fonctionnaires gouvernementaux qui auront besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour s'acquitter de leurs tâches, comme les fonctionnaires en poste dans les capitales qui s'occupent des questions relatives à l'OMC ou les délégués en poste dans les missions à Genève qui sont d'une manière générale chargés des affaires de l'OMC;
 - b) les "**spécialistes**": ce sont des fonctionnaires gouvernementaux qui auront besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique, comme ceux qui travaillent sur une question spécifique au sein d'un ministère particulier dans leur capitale (par exemple ceux qui s'occupent des questions SPS).

3. Conformément à cette stratégie, chacune des activités d'assistance technique dans le domaine SPS a été catégorisée sur une échelle de trois niveaux de formation allant du "Niveau 1" (le moins avancé, cours d'introduction) au "Niveau 3" (le plus avancé, formation approfondie).

Stratégies d'apprentissage progressif	
Niveau	Activité d'assistance technique dans le domaine SPS
1 et 2	Cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS¹
2	Séminaires SPS nationaux²
2	Atelier thématique sur l'Accord SPS à Genève
2	Ateliers régionaux sur l'Accord SPS³
3	Cours SPS avancé à Genève

¹ Bien qu'une introduction à l'Accord SPS soit donnée dans le cours d'apprentissage en ligne "Introduction à l'OMC" de niveau 1, ce cours sur Internet au sujet de l'Accord SPS est le cours de formation le plus introductif consacré spécifiquement à l'Accord.

² Le niveau des séminaires SPS nationaux peut être inférieur (plus introductif) ou supérieur (approfondi, formation avancée), selon les besoins de formation exprimés par le Membre et le niveau de connaissances et d'expérience des participants. Le Secrétariat s'efforcera d'adapter la structure et le contenu de ces séminaires à chaque demande et sur la base de consultations avec le Membre bénéficiaire durant la phase de préparation du séminaire.

³ La formation dispensée durant les ateliers régionaux sera généralement plus avancée que celle donnée lors des séminaires nationaux, car elle portera aussi sur les difficultés rencontrées au niveau régional et sur les questions de coordination. Pour déterminer le niveau de chaque atelier régional, le Secrétariat tiendra compte du niveau de mise en œuvre de l'accord SPS dans les pays participants (par exemple en examinant la participation aux travaux du Comité SPS, le nombre de notifications, etc.) ainsi que du niveau général des candidats retenus.

ANNEXE III

Atelier thématique sur l'Accord SPS en 2011

Titre de l'activité	Atelier sur la coordination SPS aux niveaux national et régional
Date	17 au 21 octobre 2011
Lieu	Genève, Suisse
Membres de l'OMC et observateurs admissibles	Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs
Conditions requises	<p>Candidature réservée aux fonctionnaires gouvernementaux qui exercent des responsabilités directes dans le domaine SPS.</p> <p>Préférence sera donnée aux candidatures émanant des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement Membres et observateurs qui n'ont pas bénéficié récemment d'un parrainage pour participer à un atelier thématique sur l'Accord SPS. Un seul participant par pays sera sélectionné.</p> <p>Maîtrise de l'anglais, de l'espagnol ou du français.</p>
Candidature	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I et envoyer uniquement ce formulaire <i>par voie électronique</i> à: spscommittee@wto.org avant le 8 juillet 2011.</p> <p>Veuillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
Résultat de la sélection	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois d'août 2011.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

ANNEXE IV

Ateliers régionaux sur l'Accord SPS en 2011

Titre de l'activité	Atelier régional sur l'Accord SPS pour les Caraïbes (coorganisé avec la Banque interaméricaine de développement – BID)
Date	Semaine du 25 juillet 2011
Lieu	Barbade (à confirmer)
Membres de l'OMC et observateurs admissibles	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago.
Conditions requises	<p>Avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS.</p> <p>Les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.</p> <p>Maîtrise de l'anglais.</p>
Candidature	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I et envoyer uniquement ce formulaire <i>par voie électronique</i> à: spsccommittee@wto.org avant le <u>10 juin 2011</u>.</p> <p>Veillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
Résultat de la sélection	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois de juillet 2011.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

Titre de l'activité	Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Afrique anglophone
Date	Semaine du 21 novembre 2011
Lieu	Afrique du Sud (à confirmer)
Membres de l'OMC et observateurs admissibles	Afrique du Sud, Botswana, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.
Conditions requises	<p>Avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS.</p> <p>Les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.</p> <p>Maîtrise de l'anglais.</p>
Candidature	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I et envoyer uniquement ce formulaire <i>par voie électronique</i> à: spsccommittee@wto.org avant le 8 juillet 2011.</p> <p>Veillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
Résultat de la sélection	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois d'août 2011.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

Titre de l'activité	Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Afrique francophone
Date	Semaine du 7 novembre 2011
Lieu	Mali (à confirmer)
Membres de l'OMC et observateurs admissibles	Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Rép. centrafricaine, Rép. démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.
Conditions requises	<p>Avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS.</p> <p>Les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.</p> <p>Maîtrise du français.</p>
Candidature	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I et envoyer uniquement ce formulaire <i>par voie électronique</i> à: spsccommittee@wto.org avant le 8 juillet 2011.</p> <p>Veuillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
Résultat de la sélection	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois d'août 2011.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

Titre de l'activité	Atelier régional sur l'Accord SPS pour les pays arabes et du Moyen-Orient
Date	Semaine du 28 novembre 2011
Lieu	Qatar (à confirmer)
Membres de l'OMC et observateurs admissibles	Pays arabes d'Afrique: Algérie, Djibouti, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan, Tunisie; Pays du Moyen-Orient: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Yémen.
Conditions requises	<p>Avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS.</p> <p>Les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.</p> <p>Maîtrise de l'anglais.</p>
Candidature	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I et envoyer uniquement ce formulaire <i>par voie électronique</i> à: spsccommittee@wto.org avant le 8 juillet 2011.</p> <p>Veillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
Résultat de la sélection	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois d'août 2011.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

ANNEXE V

Cours SPS avancé en 2011

Titre de l'activité	Cours SPS avancé en 2011 (en anglais)
Date	10 au 28 octobre 2011
Lieu	Genève, Suisse
Membres de l'OMC et observateurs admissibles	Pays les moins avancés et pays en développement Membres de l'OMC et observateurs
Conditions requises	<p>Avoir suivi avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS.</p> <p>Les candidats doivent avoir achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne de l'OMC sur l'Accord SPS au moment de leur demande. Les demandes présentées par des candidats qui n'ont pas achevé avec succès le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS ne seront pas prises en considération.</p> <p>Il est obligatoire de répondre à un questionnaire préalable au cours et de le remettre pour pouvoir participer au cours.</p> <p>Maîtrise orale et écrite de l'anglais.</p>
Candidature	<p>Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature figurant dans l'appendice I et envoyer uniquement ce formulaire <i>par voie électronique</i> à: spscommittee@wto.org avant le 8 juillet 2011.</p> <p>Veillez inscrire le titre de l'activité demandée dans le champ "Sujet" de votre courrier électronique.</p> <p>Les formulaires incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en considération.</p>
Résultat de la sélection	<p>Le résultat de la sélection sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés d'ici au mois d'août 2011.</p> <p>Des renseignements administratifs et logistiques seront communiqués en temps utile aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les candidats sélectionnés devront communiquer immédiatement les données de leur passeport, notamment le numéro, le lieu et la date d'émission et la date d'expiration.</p>

APPENDICE I

Le formulaire n'est présenté qu'à titre indicatif; pour demander à participer à une activité veuillez remplir le formulaire de candidature disponible à l'adresse suivante:

http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

FORMULAIRE DE CANDIDATURE ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS!

- Afin de permettre un traitement plus précis de votre candidature, veuillez remplir le formulaire de candidature sous forme électronique et l'enregistrer en tant que document Word.
- Veuillez enregistrer le formulaire de candidature sous votre nom de famille, en majuscules, suivi de votre prénom (par exemple DUPONT_jean.doc).
- Veuillez inscrire le titre de l'activité dans le champ "sujet" de votre courrier électronique.
- Veuillez envoyer le formulaire de candidature à: spscommittee@wto.org.
- Le Secrétariat fera savoir aux membres et aux observateurs auprès de l'OMC (par exemple, la mission à Genève) quels candidats de leur gouvernement il envisage de sélectionner avant de prendre une décision finale.
- Seules les candidatures des fonctionnaires gouvernementaux qui exercent des responsabilités dans la mise en œuvre de l'Accord SPS et remplissent les conditions requises seront prises en considération.
- Tous les champs ci-dessous doivent être remplis.

1. ACTIVITÉ

Veuillez sélectionner dans le menu déroulant **UNE** activité pour laquelle vous êtes candidat. Les candidats qui souhaitent participer à plusieurs activités SPS en 2011 doivent remplir un formulaire de candidature pour **chaque** activité et présenter chaque formulaire séparément. (*Veuillez cliquer sur la case grisée pour accéder au menu déroulant*)

- Atelier sur la coordination nationale et régionale
- Cours SPS avancé en 2011

- Atelier régional sur l'Accord SPS pour les Caraïbes
- Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Afrique anglophone
- Atelier régional sur l'Accord SPS pour l'Afrique francophone
- Atelier régional sur l'Accord SPS pour les pays arabes et du Moyen-Orient

2. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous êtes sélectionné, nous aurons besoin de vous contacter par courrier, fax ou courrier électronique. Il est donc indispensable de fournir TOUS les renseignements demandés. Si les renseignements sont incomplets, votre candidature ne sera pas prise en considération.

a) Noms (inscrivez votre nom exactement tel qu'il figure sur votre passeport pour le billet d'avion)

<i>Nom de famille:</i>	<i>Prénom:</i>	<i>Deuxième prénom:</i>
------------------------	----------------	-------------------------

b) Adresse professionnelle et coordonnées détaillées: (rue, numéro, ville, pays, code postal)

Téléphone (avec indicatif du pays et indicatif de zone):

Fax (avec indicatif du pays et indicatif de zone):

Adresses électroniques (veuillez indiquer deux adresses électroniques distinctes):

- 1.
- 2.

c) Renseignements personnels généraux

<i>Nationalité:</i>	<i>Date et lieu de naissance: (jj/mm/aaaa)</i>	<i>Sexe:</i>
---------------------	--	--------------

d) Langue(s) de travail:

e) Autres connaissances linguistiques: (indiquer le niveau: débutant, intermédiaire, avancé, maîtrise parfaite)

- 1.
- 2.
- 3.

3. ÉTUDES SUPÉRIEURES

<i>Nom et lieu de l'établissement:</i>	<i>Dates (de – à):</i>	<i>Diplôme:</i>	<i>Matières:</i>

4. POSTE ET FONCTIONS ACTUELS

a) Poste actuel:

b) Nom et adresse de l'organisation:

c) Nom du département ou de la division:

d) Description des fonctions et responsabilités quotidiennes:

e) Ancienneté dans le poste: (du ... au ...)

f) Nom, titre et coordonnées de votre supérieur hiérarchique ou chef de département:

g) Travail en rapport avec l'Accord SPS – veuillez indiquer vos domaines de responsabilité et de compétence se rapportant directement à l'Accord SPS:

h) Description des tâches en rapport avec l'Accord SPS dont vous serez chargé une fois rentré dans votre pays:

5. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

a) Veuillez indiquer à quelles activités de formation relatives à l'OMC (y compris le cours d'apprentissage en ligne sur l'Accord SPS) vous avez déjà participé (indiquer le sujet, la date et la durée):

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Je certifie par la présente que les déclarations et les réponses figurant dans le présent formulaire de candidature sont complètes et exactes. Si je suis sélectionné pour participer à une activité de l'OMC, je m'engage:

- 1) à me comporter à tout moment d'une manière compatible avec mon statut de participant à un cours de formation de l'OMC et à m'abstenir de toute activité incompatible avec mon statut;
- 2) à me consacrer à temps plein au programme de travail pendant la durée de l'activité.

Signature électronique du candidat:

Lieu et date:

En tapant votre nom, vous acceptez les conditions énoncées ci-dessus.

Le formulaire n'est présenté qu'à titre indicatif; pour demander à participer à une activité veuillez remplir le formulaire de candidature disponible à l'adresse suivante:
http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/application_f.doc.

APPENDICE II

JOB(09)/55

26 juin 2009

FORMULAIRE DE DEMANDE NATIONALE D'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE

Étant donné la nature de l'assistance technique liée au commerce fournie par le Secrétariat, qui est fondée sur la demande, le formulaire ci-joint est destiné à aider les pays bénéficiaires qui souhaitent demander l'organisation d'une activité d'assistance technique chez eux à communiquer des renseignements de base plus détaillés et plus spécifiques sur la nature de l'activité envisagée. Ces renseignements portent, entre autres, sur les objectifs de l'activité, le niveau de spécificité requis des présentations, les destinataires de l'activité, le niveau de connaissance attendu des participants sur le ou les sujets traités, etc. En outre, il serait utile au Secrétariat de comprendre comment l'activité s'intègre dans les stratégies globales des bénéficiaires et de savoir si elle est fondée sur une évaluation des besoins spécifiques et, dans l'affirmative, de quelle manière. Cela lui permettrait d'adapter l'assistance technique aux besoins spécifiques du bénéficiaire de manière à répondre à ses attentes.

Pour faciliter le processus, le Secrétariat est prêt à apporter son concours et peut donner des renseignements détaillés sur l'assistance technique fournie à des pays bénéficiaires au cours des deux ou trois dernières années.

Le Secrétariat invite les bénéficiaires de l'ATLC à remplir ce formulaire et à le renvoyer avec leur demande officielle. Tous les formulaires doivent être adressés au Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique et envoyés par fax au n° +41 22 739 57 64.

VEUILLEZ REMPLIR CE FORMULAIRE POUR CHAQUE ACTIVITÉ D'ATLC ET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS ET L'ENVOYER AVEC UNE LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT À:
INSTITUT DE FORMATION ET DE COOPÉRATION TECHNIQUE (IFCT) – OMC – GENÈVE
FAX: +41 22 739 57 64

Gouvernement de ...		
Organisme gouvernemental qui présente la demande (Ministère, Mission permanente):		
Personne(s) à contacter dans la capitale responsable(s) de l'activité:	Nom:	Adresse électronique:
	Adresse:	Tél: Fax: Portable:
Thème(s) de l'activité:	Matières théoriques <input type="checkbox"/> Accession <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Politique de la concurrence <input type="checkbox"/> Évaluation en douane <input type="checkbox"/> Questions relatives au développement <input type="checkbox"/> Règlement des différends <input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Activités générales de renforcement des capacités <input type="checkbox"/> Marchés publics <input type="checkbox"/> TI/Centres de référence de l'OMC <input type="checkbox"/> Accès aux marchés pour les produits non agricoles <input type="checkbox"/> Notifications <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Accords commerciaux régionaux <input type="checkbox"/> Règles <input type="checkbox"/> Mesures sanitaires et phytosanitaires <input type="checkbox"/> Services <input type="checkbox"/> Obstacles techniques au commerce <input type="checkbox"/> Facilitation des échanges <input type="checkbox"/> Techniques de négociation commerciale <input type="checkbox"/> Mécanisme d'examen des politiques commerciales <input type="checkbox"/> Droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>	
	Veuillez indiquer si un aspect particulier du thème choisi doit être examiné de façon détaillée.	
Ce thème a-t-il été traité par d'autres fournisseurs d'ATLC?		

<p>Justification: Veuillez indiquer si cette demande est fondée, par exemple, sur une évaluation des besoins effectuée dans le cadre d'un examen de la politique commerciale, d'une étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) dans le contexte du Cadre intégré renforcé (CIR), du FANDC, de la facilitation des échanges ou toute autre étude ou document pertinent. Sinon, veuillez donner les raisons de la demande:</p>	
<p>Objectifs: Pour nous permettre d'adapter cette activité aux besoins de votre pays, veuillez indiquer les résultats attendus:</p>	
<p>Destinataires:</p>	<p>Fonctionnaires <input type="checkbox"/> Journalistes <input type="checkbox"/> Société civile <input type="checkbox"/> Universitaires <input type="checkbox"/> Secteur privé <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Parlementaires <input type="checkbox"/></p>
<p>Formation/compétences: Veuillez indiquer brièvement la formation générale et les compétences techniques des participants.</p>	
<p>Experts: Des orateurs/experts nationaux ou autres peuvent-ils participer à cette activité?</p>	
<p>Lieu proposé et dates souhaitées pour l'activité:</p>	
<p>Dans quelle langue officielle de l'OMC l'activité doit-elle être dispensée?</p>	<p>Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/></p>
<p>Indiquer les demandes nationales d'ATLC adressées à l'OMC au cours deux dernières années:</p>	
<p>Observations supplémentaires:</p>	